



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 18 Janvier 2022

Le **MARDI 18 JANVIER DEUX MIL VINGT DEUX**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François,

Étaient excusés : BODA Roland, MARCHAND Virginie, TOURISSEAU Cyrielle

Pouvoir : MARCHAND Virginie à DUBIEF Jean-Michel ; TOURISSEAU Cyrielle à CHATARD Christophe

Étaient absents :

La totalité du conseil municipal est représentée.

Claude AGOSTO est élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2021

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des présents.

PROJETS D'INVESTISSEMENT

○ Aménagement de voirie – Ensonville

Monsieur le Maire présente le plan d'aménagement comprenant les modifications vu lors d'une précédente séance ainsi que les estimatifs établis par DIF conception. Il est proposé d'installer un cédez le passage en arrivant de Moinville-la-Bourreau au carrefour de la rue de Bellevue et de la rue des Beaux Epis afin de ralentir la circulation. Aussi il indique que compte tenu des montants annoncés, il y a des chances que les travaux se réalisent en une seule tranche.

Monsieur le Maire précise qu'il a eu un rendez-vous sur place avec Enedis afin d'envisager l'enfouissement de la ligne MT restant aérienne ; le chiffrage est en cours. Compte tenu des délais d'intervention d'Enedis, et si nous effectuons ces travaux d'enfouissement, cela va certainement retarder le début des travaux de voirie.

- Estimation du Maître d'œuvre

Estimation des travaux	HT	TVA	TTC
Travaux	120 402.50 €	24 080.50 €	144 483.00 €
Maîtrise d'Œuvre	12 000.00 €	11 805.80 €	23 805.80 €
TOTAL de l'opération	132 402.50 €	35 886.30 €	168 288.80 €

- Demande de subventions

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI sera sollicitée pour l'exercice 2022. Monsieur le Maire informe l'assemblée que les taux ont évolué et passe de 30% à 50% d'un plafond de 100 k€ subventionnable pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Plan prévisionnel de financement

Subvention au titre du FDI 2022 50%	50 000.00 €
FCTVA	27 606.09 €
Autofinancement ou emprunt	90 682.71 €
TOTAL	168 288.80 €

○ **Projet de restaurant et aire de covoiturage**

I. Aire de covoiturage

Monsieur le Maire présente le plan d'aménagement du parking et plus particulièrement l'aire de covoiturage qui accompagnera le projet restaurant. Il précise que sur cette aire est prévue la pose d'une borne de recharge électrique. Pour répondre à ce besoin, Monsieur le Maire présente l'estimation faite par le maître d'œuvre.

- Étude de l'estimation

Estimation des travaux	HT	TVA	TTC
Travaux	116 891.30 €	23 378.26 €	140 269.56 €
Maîtrise d'Œuvre	9 351.30 €	1 870.26 €	9 351.30 €
TOTAL de l'opération	126 242.60 €	25 248.52 €	149 620.86 €

- Demande de subvention

Une demande de subvention va être sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre du FDI à hauteur de 50% subventionnable pour un plafond de 100 000€ de travaux. Le plan prévisionnel de financement est présenté.

Plan prévisionnel de financement

Subvention au titre du FDI	50 000.00 €
FCTVA	24 543.81 €
Financement de la commune ou emprunt	75 077.05 €
TOTAL	149 620.86 €

II. Restaurant

Monsieur le Maire propose de faire un point sur les estimations mises à jour par les maîtres d'œuvre en fonction des évolutions réalisées sur le projet. Il précise que les estimations intègrent dans le lot VRD l'aire de covoiturage présentée précédemment.

- Étude de l'estimation

Estimation des travaux	HT	TVA	TTC
Construction du bâtiment	465 744.70 €	93 148.94 €	558 893.64 €
VRD	333 585.50 €	66 717.10 €	400 302.60 €
Maîtrise d'Œuvre bâtiment	39 588.30 €	7 917.66 €	47 505.96 €
Maîtrise d'œuvre VRD	24 132.23 €	4 826.45 €	28 958.68 €
TOTAL de l'opération	838 918.50 €	167 783.70 €	1 006 702.20 €

- Demande de subvention

Monsieur le présente le plan prévisionnel de financement. Il rappelle que le Conseil Départemental a rendu son arrêté attributif d'obtention de subvention pour la partie parking et bâtiment à hauteur de 60 000 €. Le projet est également soutenu par la région via le contrat CRST avec la Communauté de Communes ; celui-ci a été fléché à hauteur de 143 000€. Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le contrat est en attente de signature.

En ce qui concerne l'Etat, un accord de subvention à hauteur de 90 000€ avait été donné au printemps 2021. Néanmoins Monsieur le Maire rappelle que lors d'un rendez-vous avec le Secrétaire Général de la Préfecture il a été convenu que si les travaux ne commençaient pas en 2021, il valait mieux laisser cette subvention afin de proposer de nouveau ce dossier en 2022 ; ainsi cela permettrait à l'Etat de revoir l'enveloppe de subventions pour ce projet. C'est pourquoi, le conseil municipal doit solliciter une nouvelle fois une subvention au titre des trois sources existantes de la Préfecture, à savoir : DETR ; DSIL ; CRTE.

Plan prévisionnel de financement

FDI et projet structurant	60 000.00 €
FDI - aire de covoiturage	50 000.00 €
FCTVA	165 139.43 €
DETR ; DSIL ; CRTE	150 000.00 €
CRST Région	143 000.00 €
Emprunt	438 562.77 €

o Aménagement de l'ancienne école en maison de santé pluridisciplinaire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les locaux des anciennes classes vont être rétrocédés à la commune en 2022. C'est pourquoi il est envisagé d'y aménager une maison de santé pluridisciplinaire afin de regrouper nos professionnels de santé.

Monsieur le Maire présente un avant-projet du bâtiment restructuré et son estimatif en fonction des besoins. Il explique les grandes lignes des travaux envisagés dans cet estimatif. Il indique que le plan a été présenté aux professionnels de santé afin de recueillir leur avis.

Monsieur le Maire précise que dans le cas où l'aménagement se réaliserait, la maison du cabinet médical existant pourrait être revendue.

- Présentation du plan d'aménagement et de l'estimation du maître d'œuvre

Estimation des travaux	HT	TVA	TTC
Travaux	160 454.10 €	32 090.82 €	192 544.92 €
Maîtrise d'Œuvre Bâtiment	13 638.60 €	2 727.72 €	16 366.32 €
TOTAL de l'opération	174 092.70 €	34 818.54 €	208 911.24 €

- Demandes de subventions

Afin de financer ce projet, Monsieur le Maire suggère de déposer deux dossiers de demandes de subventions auprès du département au titre d'un projet structurant et auprès de la préfecture au titre de la DETR ; DSIL selon le plan de financement prévisionnel présenté.

Plan prévisionnel de financement

FDI - Projet structurant (30%)	52 227.81 €
FCTVA (16.404%)	34 269.80 €
DETR ; DSIL (25%)	43 523.17 €
Autofinancement ou emprunt	78 890.45 €
TOTAL	208 911.24 €

o Renforcement du réseau d'eau potable – Edeville

Monsieur le Maire explique que compte tenu du déploiement de la fibre optique en 2022, il serait opportun d'engager rapidement les travaux de renforcement du réseau d'eau potable entre Ouarville et Edeville afin de prévoir des fourreaux d'attente pour la fibre et ainsi éviter la pose de poteaux. En effet, en cas d'absence de fourreaux, le prestataire installera la fibre en aérien.

Monsieur le Maire présente donc l'estimatif des travaux.

- Étude de l'estimation

Estimation des travaux	HT	TVA	TTC
Travaux	139 407.00 €	27 881.40 €	167 288.40 €
Maîtrise d'Œuvre	9 000.00 €	1 800.00 €	9 000.00 €
TOTAL de l'opération	148 407.00 €	29 681.40 €	176 288.40 €

- Demande de subventions

Le plan prévisionnel de financement est présenté. Celui-ci prévoit des subventions de l'Etat et du Département. Le conseil municipal valide ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR pour la Préfecture et auprès du service de l'eau du Département.

Plan prévisionnel de financement

Subvention du Département (20%)	20 000.00 €
FCTVA (taux 16.404 %)	28 918.35 €
DETR ; DSIL (20%)	20 000.00 €
Autofinancement ou emprunt	107 370.05 €
TOTAL	176 288.40 €

Monsieur le Maire précise néanmoins que ces travaux ont des conséquences sur le prix de l'eau lié au phénomène d'amortissement :

- Renforcement rue d'Edeville : 4 cts / m³
- Liaison Contournement – Entrée Edeville : 5 à 8 cts / m³ en fonction des subventions

Il rappelle par ailleurs que pour bénéficier de subvention, il est indispensable de facturer l'eau potable au prix minimum de 1.90€/m³, ce qui est le cas à Ouarville.

FINANCES

○ **Fixation d'une durée d'amortissement pour le compte 204172 – Dépenses**

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'amortir les dépenses d'investissement pour le compte 204172 utilisé dans le cadre du passage en LED de l'éclairage public. En effet compte tenu de la délégation de la compétence éclairage public à Energie Eure et Loir, toutes les dépenses devront être amorties, et ce pour une durée maximale de 30 ans.

Monsieur le Maire propose d'amortir les dépenses du compte 204172 sur 30 ans.

A l'unanimité le conseil municipal valide la durée d'amortissement.

○ **Utilisation du compte 6232 – Fêtes et cérémonies**

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le compte 6232 est devenu un compte « sensible » et il est demandé au préalable de son utilisation de lister les événements ou tout autre justificatif nécessitant l'utilisation de ce compte. Après échanges, l'utilisation du compte 6232 – Fêtes et cérémonies sera utilisé dans les cas suivants :

Budget 231 - Commune :

Cérémonies commémoratives

Évènements familiaux

Fêtes communales

Spectacle de Noël

Vœux

Vin d'honneur

Animations (concert ; théâtre etc...)

Budget 232 - CCAS :

Repas des aînés (repas et animation)

Colis aux habitants

AFFAIRES GENERALES

○ **Organisation du centre de vaccination le mercredi 26 janvier**

Monsieur le Maire indique que l'ARS est venu voir la salle et a donné ses spécificités nécessaires à l'organisation du centre. Il indique à l'assemblée le besoin en matériel et sollicite de l'aide pour son installation. L'accueil au centre de vaccination sera assuré le matin par Claude AGOSTO et François SEILLE. En parallèle des soignants et de l'équipe de l'ARS, les bénévoles présents pour tenir le centre durant cette journée sont :

08H00 – 12H00		13H30 – 17H30	
08H00 – 10H00	10H00 – 12H00	13H30 – 15H30	15H30 – 17H00
Virginie MARCHAND		Jean-Michel DUBIEF	
Claude AGOSTO		Jean-Philippe BESNARD	
Mathilde MELAINE		François SEILLE	
Stéphane RIDET		Anne DUBIEF	Stéphanie LEGRAND

○ **Modification des serrures de la salle des 4 Vents – étude de devis**

Comme suggéré lors d'une précédente assemblée, François SEILLE propose la mise en place de serrures sur les portes intérieures de l'espace des 4 Vents afin de contrôler d'avantage l'utilisation des salles lors des réservations privées.

Le devis de la société Aurélien s'élève à 464.25 € HT soit 557.10 € TTC. Le conseil municipal valide ce devis.

- **DIA**

Monsieur le Maire fait un point sur les différentes demandes d'intentions d'aliéner sur l'année 2021. 16 transactions immobilières ont eu lieu en 2021.

- **Vœux au personnel communal**

La cérémonie de vœux au personnel communal et aux associations prévue initialement le mardi 25 janvier est annulée compte tenu de l'organisation du centre de vaccination à Ouarville le mercredi 26 janvier à l'espace des 4 Vents.

Après échanges, et en raison des conditions sanitaires actuelles, le Conseil municipal préfère annuler cette soirée.

QUESTIONS DIVERSES

- **Bornage des terrains rue de Chartres suite à l'alignement**

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que suite au bornage d'un terrain rue de Chartres, le géomètre s'est aperçu que la parcelle était frappée d'alignement.

Dans le cas de la cession des deux terrains vendus par la commune pour le premier et par Monsieur et Madame GUIGNET pour le second, il conviendrait de faire border ces deux parcelles afin que les divisions soient réalisées avant la vente définitive.

Un devis du cabinet BLONDEAU est proposé pour un montant de prestation à 1 440.00 €. Celui-ci sera à diviser pour moitié (50 % à la charge de la commune / 50 % à la charge de M. Mme GUIGNET)

Le devis est accepté à l'unanimité.

- **Parc à vélo devant l'école**

Monsieur le Maire propose d'installer une aire à vélos devant l'école afin que les enfants puissent entreposer leurs vélos en arrivant à l'école. En effet, il signale que les vélos sont actuellement posés sur les barrières face à la bibliothèque ce qui peut engendrer une gêne pour les piétons.

- **Devis Rexel :**

Bruno ORSINI indique qu'au démontage des décors lumineux, des cordons lumineux sont à changer.

Le devis de la société REXEL s'élève à 1190.85 €HT soit 1429.02 € TTC. Le devis est validé par le conseil municipal.

- **Ludo Beauce – utilisation de la salle des fêtes**

Claude AGOSTO informe l'assemblée de la venue de l'association Ludo'Beauce le vendredi 28 et samedi 29 janvier 2022 à Ouarville. Il s'agit d'une association qui propose des jeux de sociétés, des activités multiples pour tous les âges.

La séance est levée à 22h50

Prochain conseil municipal le mardi 22 février 2022.